

## Notice de connexion - demande de certificats individuels professionnels produits phytopharmaceutiques (Certiphyto) sur le site « [service-public.fr](https://service-public.fr) »

La démarche Certiphyto est rattachée à la plateforme [service-public.fr](https://service-public.fr) et doit s'effectuer en mode connecté (**un compte a déjà été créé**).

Cette notice explicative avec copies d'écran est conçue pour vous aider à effectuer cette démarche. Les étapes à suivre sont les suivantes :

- I. Accès à la démarche d'une demande de certificat individuel.
- II. Effectuer une demande de certificat individuel.
- III. Transmettre la pièce justificative
- IV. Obtenir et sauvegarder l'imprimé de la demande.
- V. Message de confirmation.
- VI. Réception du certificat

La démarche en ligne est obligatoire. Elle permet d'obtenir le formulaire de demande complété de vos données déclaratives.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « **transmettre ma demande** ».

Un message confirmant l'enregistrement de votre demande sera adressé sur la messagerie électronique que vous aurez saisie (adresse email). Pour faciliter le traitement de votre dossier par la DRAAF ou la DAAF, merci de préciser le numéro de votre télé-démarche lors de l'envoi de votre pièce justificative.

## I. Accès à la démarche d'une demande de Certificat Individuel

Se connecter sur le site de <https://www.service-public.fr/>

☛ La fenêtre pour se connecter s'affiche :

1 – Cliquez sur « se connecter »

Le screenshot montre la page d'accueil de Service-Public.fr. En haut à droite, le bouton « Se connecter » est entouré d'un cercle vert et une flèche verte pointe vers lui. En dessous, on voit le logo de la République Française et le titre « Service-Public.fr ». Une barre de recherche est visible avec l'exemple de texte : « Exemple : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance... ».

Cette section présente cinq catégories de services :

- PAPIERS - CITOYENNETÉ** : État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...
- FAMILLE** : Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...
- SOCIAL - SANTÉ** : Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...
- TRAVAIL** : CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...
- LOGEMENT** : Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...

☛ La page pour se connecter s'ouvre (J'ai déjà un compte) :

- saisir son adresse électronique,
- saisir son mot de passe
- recopier le code de sécurité
- cliquer sur « se connecter »

La page « SE CONNECTER » contient les éléments suivants :

- Bouton « S'identifier avec FranceConnect ».
- Texte : « Une question sur FranceConnect ? » et « En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de FranceConnect® et de service-public.fr® ».
- Texte : « Les champs marqués d'un \* sont obligatoires ».
- Champ « \* Adresse électronique (exemple : nom@exemple.fr) » entouré d'un ovale vert et d'une flèche.
- Champ « \* Mot de passe » entouré d'un ovale vert et d'une flèche.
- Texte : « > Mot de passe oublié ? ».
- Texte : « Code de sécurité ».
- Image du code de sécurité « 1EM9B3 ».
- Texte : « Pour afficher un nouveau code ou écouter le code, utilisez les boutons situés à côté de l'image ».
- Champ « \* Recopier le code de sécurité (composé de chiffres et de lettres) » entouré d'un ovale vert et d'une flèche.
- Bouton « SE CONNECTER » entouré d'un ovale vert et d'une flèche.
- Textes : « Pas encore de compte personnel ? » et « Pas encore de compte association ? ».

## ☛ Mon espace personnel du site servicepublic.fr s'ouvre

### 1 – Cliquez sur « ENTREPRENDRE »

Particuliers **ENTREPRENDRE** Associations Annuaire de l'Administration

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **1** Service-Public.fr

Épidémie Coronavirus (Covid-19), tout ce qu'il faut savoir : [lire l'actualité](#)

Mon tableau de bord Mes informations personnelles Mes documents Mes alertes Paramétrage, connexion et sécurité

Mon espace personnel : Mon tableau de bord

SERVICES DISPONIBLES VIA FRANCECONNECT TOUS LES SERVICES

FIL D'ACTIVITÉ

MOIS DERNIER

### 2 – Taper « certificat » dans le moteur de recherche

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **Entreprendre**.Service-Public.fr

Le site officiel d'information administrative pour les entreprises

Accéder au portail particuliers →

certi

- certificat
- certificats
- certificat médical
- certification
- certificat d'immatriculation

Bienvenue sur **Entreprendre**, le site d'information administrative et de démarches pour les entreprises

<b>JE CRÉE</b> Préparer la création, choisir son statut juridique, immatriculer l'entreprise	<b>JE REPRENDS</b> Préparer la reprise, évaluer l'entreprise, négocier le protocole d'accord	<b>JE GÈRE</b> Comptabilité, recruter, fiscalité, changement dans l'entreprise
---	---	---

### 3 – Sélectionner « *certificat individuel de produits phytopharmaceutiques* »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Entreprenre.Service-Public.fr  
Le site officiel d'information administrative pour les entreprises

Accéder au portail particuliers →

certificat

Accueil Étapes de vie Thèmes Démarches et outils Annuaire de l'administration

Accueil > Résultat(s) pour : « certificat »

## 97 résultat(s) pour : « certificat »

### Fiches Pratiques (34)

- Certificat d'urbanisme
- Certificat de travail
- Comment obtenir un certificat W garage ?
- **Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto)**
- Devenir chauffeur de taxi

Voir tous les résultats dans les fiches pratiques →

### 4 – Sélectionner « Services en ligne et formulaires » puis « Demandes de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto) »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Entreprenre.Service-Public.fr  
Le site officiel d'information administrative pour les entreprises

Accéder au portail particuliers →

Rechercher

Accueil Étapes de vie Thèmes Démarches et outils Annuaire de l'administration

accueil professionnel > secteurs d'activité > agriculture - Environnement > Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto)

Français

## Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto)

Vérifié le 28 novembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'agriculture

Afin de renforcer la formation à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (ou phytosanitaires), communément appelés pesticides, tout utilisateur ou distributeur de produits phytopharmaceutiques à des fins professionnelles doit posséder un certificat d'aptitude obligatoire. Le certificat doit également être présenté pour l'achat de pesticides à usage professionnel.

Tout déplier

- Professionnels concernés
- Obtention du certificat
- Renouvellement

Textes de loi et références

Services en ligne et formulaires

- **Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto)**  
Service en ligne
- Demande d'inscription d'un moyen permettant de diminuer la dérive de pulvérisation  
Formulaire

Voir aussi

## 5 – Cliquer sur « Accéder à la démarche en ligne »

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Entprendre.Service-Public.fr**  
Le site officiel d'information administrative pour les entreprises

Accéder au portail particuliers →

Rechercher

Accueil Étapes de vie Thèmes Démarches et outils Annuaire de l'administration

Accueil professionnels > Démarches et outils > Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto)

Français

### Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto) (Démarche en ligne)

Ministère chargé de l'agriculture

Permet d'accéder, avec identifiant et mot de passe, au service de demande de certificat d'utilisation de produits phytosanitaires, délivré par le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF ou DAAF).

La DRAAF dispose d'un délai maximum d'instruction de 2 mois.

**Accéder à la démarche en ligne**

Vérfié le 10 septembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

→ Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto)

- La page de démarrage s'affiche :
  - vous pouvez effectuer votre démarche

## II. Effectuer une demande de certificat Individuel (Cocher les rubriques obligatoires)

Il y a plusieurs étapes dans le formulaire



### Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Pièce justificative
- 5 Récapitulatif

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

#### Ma situation



Cette démarche permet d'effectuer l'une des demandes de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (utilisation, distribution, conseil) suivantes :

- \* demande de premier certificat,
- \* demande de second certificat,
- \* demande de renouvellement de certificat.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2. Pour en savoir plus : [http://www.agriculture.gouv.fr/ecophyto\\_12](http://www.agriculture.gouv.fr/ecophyto_12)

La démarche en ligne est obligatoire pour effectuer votre demande de certificat. Elle vous permet de recevoir directement votre certificat dématérialisé (pdf) sur votre compte Service-public.

Pour effectuer cette démarche, il est nécessaire de vous munir de l'attestation de formation ou de réussite au test remise par votre organisme de formation ou de la copie de votre diplôme. Pour une demande de renouvellement ou de second certificat, il faut également vous munir du certificat dont vous êtes actuellement titulaire.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « transmettre ma demande ».

N'hésitez pas à consulter les info-bulles disponibles tout au long de la démarche afin de vous aider lors de la saisie de votre demande de certificat.

#### Ma demande de certificat

\* Quelle demande souhaitez-vous effectuer ?

- Demande de premier certificat individuel professionnel
- Demande d'un second certificat individuel professionnel au titre d'un autre certificat et d'un complément de formation
- Demande de renouvellement de certificat individuel professionnel

SUIVANT >

Une fois les éléments de l'étape remplis, vous accédez à l'étape suivante en cliquant sur « Suivant ».


Vous pouvez maintenant suivre les indications pour effectuer votre demande de certificat.

- Suivez les instructions et remplissez toutes les cases (celles qui ont une étoile rouge sont obligatoires).
- Si une case obligatoire n'est pas remplie ou si vous avez mal rempli une case, vous ne pouvez pas passer à l'étape suivante, un message s'inscrit en rouge en haut de la page qui vous signale les erreurs à corriger.

### III. Transmettre la pièce justificative

La transmission de la demande peut se faire soit en déposant votre justificatif (Ajouter un fichier - attestation ou diplôme) directement sur le site servicepublic.fr soit en le transmettant par la voie postale.


Certificat individuel produits phytopharmaceutiques



#### Pièce justificative

**i** Pour compléter votre démarche en ligne, vous pouvez joindre la pièce justificative suivante: Diplôme ou titre.  
Attention : l'envoi de la pièce justificative suivante est obligatoire pour le traitement de votre demande de certificat.  
Si vous ne fournissez pas votre pièce justificative en ligne vous devrez l'envoyer par courrier papier à la D(R)AAF de votre région dont l'adresse sera indiquée en fin de démarche.  
Si vous choisissez de l'envoyer par courrier, passez directement au menu suivant.  
**La pièce justificative doit être au format pdf, jpg ou png et sa taille maximale de 3 Mo**

Pièce justificative : Diplôme ou titre ?

 Ajouter un fichier : ?

Depuis mon ordinateur Depuis mon porte-documents Service-public.fr

  
Glisser - déposer un fichier ici

< PRÉCÉDENT REPRENDRE PLUS TARD SUIVANT >

**Transmission postale : si la pièce justificative n'est pas jointe**, vous devez l'adresser à la DRAAF / DAAF de votre domicile :



- votre attestation pour demander le certificat individuel remis par votre organisme de formation ou
- une photocopie du diplôme dans le cas où vous avez un diplôme de moins de cinq ans permettant l'accès au certificat individuel.

## IV. Obtenir, sauvegarder l'imprimé

Quand vous arrivez à la dernière opération (Récapitulatif), **vérifiez que toutes les informations sont bien saisies.**

En cas d'erreur, vous pouvez les modifier très simplement en cliquant sur modifier.

---

### Choix du certificat

Modifier 

### Certificat individuel demandé

Certificat individuel demandé : **Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

### Activité / Catégorie

Activité professionnelle : **Conseil**

### Diplôme ou titre

Année d'obtention : **2018**

Nom du diplôme ou du titre : **B.T.S.A. diplôme de niveau III option**

Option ou spécialité du diplôme : **Analyse et conduite de systèmes d'exploitation**

Délivré par : **DUBREUIL Jean-Claude**

---

Si toutes les informations sont justes vous devez cliquer sur « transmettre ma demande ».

1 – Cocher « je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies »

2 – Cliquez sur « transmettre ma demande »

### Pièce justificative

Modifier

Aucune pièce jointe

## Mon formulaire complété

---

Transmission de votre demande de certificat par la démarche en ligne.

**Votre demande de certificat va être transmise à la direction (régionale) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt à l'adresse suivante :**

18, AVENUE CARNOT  
94234 CACHAN CEDEX  
ILE-DE-FRANCE FR

**«Vous n'avez pas joint en ligne la copie de votre pièce justificative, n'oubliez pas de l'envoyer par courrier postal à l'adresse de la D(R)AAF de votre région mentionnée ci-dessus. En l'absence de transmission de votre pièce justificative, la demande de certificat ne pourra pas être traitée.»**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou au directeur de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, de votre lieu de domicile.



\* Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies. Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales.

TRANSMETTRE MA DEMANDE >





### 3 – Cliquez sur « Envoyer ma demande »

## Envoyer ma demande

Pour gagner du temps lors de votre prochaine démarche, nous vous conseillons de :

- Mettre à jour mon compte service-public.fr avec les informations renseignées dans cette démarche
- Conserver dans mon compte service-public.fr les pièces justificatives ajoutées dans cette démarche

[Envoyer >](#)

### 4 – Cliquez sur « télécharger le récapitulatif »

Sauvegarder / Imprimer le formulaire sur votre ordinateur.

## Certificat individuel produits phytopharmaceutiques



✓ Merci, votre demande a été transmise.

Votre demande a été transmise le 24/01/2020 à 10:53 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche de demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse **XXXX.XXXXX@franceagrimer.fr**, un message de confirmation de transmission de votre dossier.

La référence de votre demande est : **A-0-75W0G6KT5**

**Votre avis nous intéresse**

Dans une logique d'amélioration continue, nous vous invitons à consacrer 1 à 2 minutes à répondre à ce court sondage [ici](#).

Le document ci-après a été enregistré dans le porte-documents de votre compte service-public.fr. Vous pouvez également le télécharger en cliquant dessus.



Télécharger Recap\_RegleConst\_CIPHYTO.pdf [format pdf - 4 Ko]



Envoi par courriel

TERMINER

## V. Message de confirmation

A l'issue de la transmission électronique, un mail de **confirmation d'enregistrement de votre dossier** est transmis sur votre messagerie. Il comportera **un numéro de télé-démarche** propre à chaque usager. Cette référence doit être utilisée à l'occasion de tous vos échanges avec la DRAAF / DAAF de votre domicile. Il **doit être notifié** lors d'une transmission postale.



## VI. Réception du certificat

**Le certificat sera disponible dans la rubrique mes documents le lendemain de la validation par votre correspondant DRAAF/DAAF (délai 24h).**

### 1) Se connecter

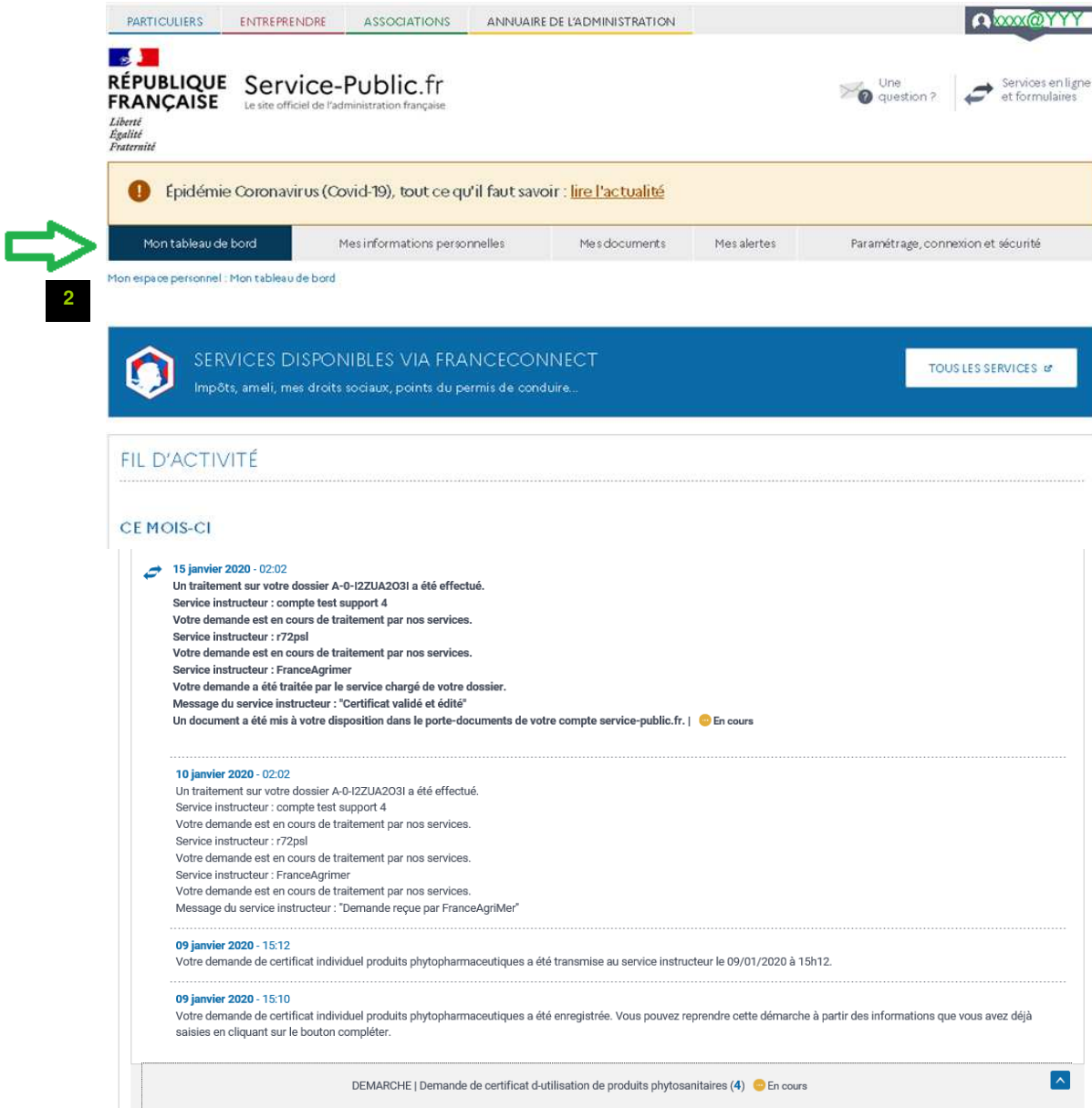


Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires

Services en ligne et formulaires

## 2) Sélectionner « mon tableau de bord »

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande avec le fil d'activité.



The screenshot displays the Service-Public.fr website interface. At the top, there are navigation tabs for 'PARTICULIERS', 'ENTREPRENDRE', 'ASSOCIATIONS', and 'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION'. The user is logged in as 'xxxx@yyy'. The main header includes the French Republic logo and the text 'Service-Public.fr - Le site officiel de l'administration française'. A notification banner at the top right mentions 'Épidémie Coronavirus (Covid-19)'. Below this is a navigation bar with several menu items: 'Mon tableau de bord' (highlighted with a green arrow and the number '2'), 'Mes informations personnelles', 'Mes documents', 'Mes alertes', and 'Paramétrage, connexion et sécurité'. A blue banner below the navigation bar advertises 'SERVICES DISPONIBLES VIA FRANCECONNECT' for taxes, social rights, and driving permits. The main content area is titled 'FIL D'ACTIVITÉ' and shows a list of activity entries for 'CE MOIS-CI'. The entries include dates and times, such as '15 janvier 2020 - 02:02', and describe the status of a request for a certificate of use of phytosanitary products. The bottom of the page shows a breadcrumb trail: 'DEMARCHE | Demande de certificat d'utilisation de produits phytosanitaires (4) En cours'.

### 3) Sélectionner « mes documents »

Le certificat peut être téléchargé pour être imprimé et enregistré sur votre ordinateur.

The screenshot shows the Service-Public.fr user interface. At the top, there are navigation tabs: PARTICULIERS, ENTREPRENDRE, ASSOCIATIONS, and ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION. The user is logged in as 'xxx@YYYY'. The main header includes the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française'. A notification banner at the top mentions 'Épidémie Coronavirus (Covid-19)'. The navigation menu includes 'Mon tableau de bord', 'Mes informations personnelles', 'Mes documents' (highlighted with a green arrow and a '3' in a black box), 'Mes alertes', and 'Paramétrage, connexion et sécurité'. Below the menu, the 'Documents (32)' section is visible, showing a document 'A-0-12ZUA2031\_CERTIFICAT.pdf' with a download icon highlighted by a green arrow.

En cas de difficulté, le site servicepublic.fr dispose d'une assistance par messagerie (**contact**) et d'un service téléphonique (3939 Allo Service Public) que vous trouverez en bas de page du site.

The screenshot shows the footer of the Service-Public.fr website. It is divided into two columns. The left column contains links for 'Nos engagements', 'Engagements et qualité', 'Mise à disposition des données', 'Partenaires', 'Co-marquage', and '3939 Allo Service Public'. The right column contains links for 'Nous connaître', 'À propos', 'Aide', and 'Contact'. The 'Contact' link is highlighted with a green box and a green arrow pointing to it from the right.